

Reflets



d'Ayguemorte-les-Graves



*Printemps des poètes – réalisation enfants du p riscolaire / animatrices
L'escargot cache un po me*



Je suis très heureuse de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux qui est pour moi une première.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous remercier de votre présence et vous présenter ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Permettez-moi ce soir, d'avoir une pensée toute particulière pour Fabienne Fabrikezis, 1^{re} adjointe, qui ne peut malheureusement pas être parmi nous.

Cette soirée nous permet de partager un agréable moment mais c'est aussi pour moi l'opportunité de dresser un bilan de l'année écoulée.

Comme nous l'avions annoncé lors de notre élection en décembre 2021, des audits ont été menés relatifs aux finances, à l'organisation des services et aux conditions de travail de l'ensemble des agents, à la voirie, aux bâtiments communaux, et en particulier, l'école, sujet prépondérant.

• Concernant l'école

L'essentiel a été la gestion des urgences telles que :

› La démolition du préfabriqué en fond de cour compte tenu de son état vétuste et d'un manque évident d'entretien et donc la mise en place d'un nouveau bâtiment modulaire.

› L'arrachage de la haie de la cour des maternelles considérée comme dangereuse et toxique pour les enfants et son remplacement par un projet adapté en collaboration avec Mme la directrice et l'équipe pédagogique.

› L'installation de la climatisation dans les classes élémentaires ainsi qu'un tableau numérique et des vidéoprojecteurs.

› Des travaux de rénovation et de peinture dans toutes les classes, les parties communes, le dortoir, la salle de motricité.

Cette gestion des urgences a engendré un coût supplémentaire de l'ordre de 40 000 € (hors travaux effectués par nos agents techniques).

› Par ailleurs, compte tenu du nombre important d'élèves en petite section de maternelle il a été décidé d'augmenter le temps de présence des ATSEM à raison de 4 heures supplémentaires par agent et par semaine. Ainsi, nous avons embauché deux agents qui sont venus renforcer l'équipe correspondant à un coût de 30 € brut de l'heure par agent.

• Concernant le personnel et les conditions de travail

› Les espaces de travail et la gestion des contrats ont dû être mis en conformité ce qui a nécessité une réorganisation des bureaux et la réalisation d'un nouvel organigramme.



› De nombreux investissements se sont révélés nécessaires pour le service technique : achat de matériels divers pour remettre à niveau un parc d'outillage notamment le remplacement du camion en panne et non réparable compte tenu de son ancienneté.

› Achat d'outils divers et de petits matériels indispensables pour améliorer les conditions de travail des agents : par exemple sièges ergonomiques pour les ATSEM et réfrigérateur pour la salle de restauration.

› Enfin, face à des prestations de ménage jugées onéreuses compte tenu de leur piètre qualité par rapport au service attendu, il a été décidé de reprendre cette gestion en interne pour les bâtiments communaux. Cette décision a nécessité l'achat d'aspirateurs, nettoyeurs vapeur et autres ustensiles indispensables. Le résultat est très satisfaisant.

Ces investissements ont engendré un coût supplémentaire de l'ordre de 55 000 €.

› J'ajoute, le recrutement du secrétaire général qui a pris ses fonctions en mai et l'arrivée début janvier de la nouvelle directrice du périscolaire et de la restauration scolaire en remplacement de Jérôme De Miranda recruté par la mairie du Teich.

• Concernant les bâtiments communaux

Dans l'ensemble, ils sont dans un état vétuste avancé et font l'objet d'une attention particulière.

› La façade de l'église a dû être sécurisée en urgence.

› Des interventions immédiates au niveau de nombreuses fuites d'eau dans les bâtiments scolaires et la mairie et de problèmes électriques ont été réalisées et sont encore à programmer pour une mise en conformité, pour un coût d'environ 24 000 €/HT.

• Concernant la voirie

L'état général est plutôt correct.

Nous avons dû gérer, avec la désagréable surprise d'avoir affaire à des entreprises peu sérieuses, la fin du marché en cours relatif à la réfection des trottoirs et de la chaussée du quartier de La Troude, de la rue Saint-Jean d'Etampes, du chemin de Calens, de l'impasse du Verger et enfin de la route de La Brède. La réception de certains de ces chantiers n'est toujours pas faite.

• Concernant l'urbanisme

La commission d'étude créée à cet effet, dès notre prise de fonction, a instruit avec l'aide des services de la CC de Montesquieu 77 dossiers de demandes de permis de construire et a reçu une trentaine de dossiers en pré-étude.

• Concernant la gestion financière

Comme je l'ai dit précédemment, nous avons diligenté une analyse financière avec l'appui de la DGFIP, de Gironde ressources et des services de la CC de Montesquieu. La situation est stable après quelques années difficiles notamment en termes de capacité d'autofinancement nette qui était négative en 2020 et 2021.

À cette occasion, je souligne que malgré tout, les élus ont fait le choix de ne pas augmenter les impôts et de maintenir les taux votés en 2021.

• Quels sont nos projets pour l'avenir ?

Notre société vit des moments très difficiles et doit traverser de multiples crises ayant des répercussions sur les collectivités territoriales. L'élaboration du budget 2023 devra bien évidemment prendre en compte tous ces éléments.

Malgré ce contexte général peu favorable et l'augmentation attendue des prix du gaz et de l'électricité, nous continuerons de travailler au mieux à votre service dans l'intérêt général.

Les principales actions prioritaires envisagées sont les suivantes :

› La poursuite de l'amélioration des locaux de l'école afin d'assurer un meilleur accueil des élèves et des conditions de travail agréables pour les enseignants.

Une réflexion sur l'accueil périscolaire est en cours avec l'appui du coordonnateur jeunesse de la CC de Montesquieu ainsi bien sûr que la poursuite de notre convention d'aménagement d'école pour répondre à l'augmentation du nombre d'élèves depuis plusieurs années et finaliser enfin un nouveau projet réaliste et adapté à la situation et à nos possibilités budgétaires.

› La réalisation de travaux urgents sur les bâtiments communaux tels que le remplacement de plusieurs toitures et leur entretien régulier.

› La remise en état des réseaux électriques.

› L'aménagement des espaces de travail avec l'étude du déplacement des locaux techniques et l'extension des bureaux du secrétariat de mairie.

› La poursuite de la réflexion avec le SDEEG (Syndicat départemental énergies et environnement de la Gironde) relative à la mise en place d'un plan annuel de sobriété énergétique. Les équipements existants ne sont pas adaptés pour envisager, en l'état, une coupure nocturne. L'investissement nécessaire serait de l'ordre de 150 000 €.

› Une étude concernant la mise en place d'un plan pluriannuel pour la gestion des économies d'énergie.

› En ce qui concerne le chauffage, la température des bâtiments publics a d'ores et déjà été réglée entre 15 et 19°C en fonction de leur utilisation.

› La réalisation de travaux de voirie pour la sécurisation de la rue de Mouniche avec limitation de vitesse et route du Brassan pour la gestion des eaux de pluie. La réflexion se poursuivra sur la mise en place d'aménagements permettant de limiter la vitesse route de St-Médard-d'Eyrans et vers Beautiran.

Un plan annuel verra également le jour qui concernera la mise aux normes et l'entretien de la signalisation.

› La communication reste l'une de nos priorités. J'ai donc le plaisir de vous annoncer la mise en place, à très court terme, du nouveau site internet de la commune.

› Je vous rappelle que nous avons mis en place, dans le cadre du guide du citoyen, l'application Illiwap qui vous permet de suivre l'actualité de la commune en temps réel. Cette application est gratuite, sans inscription, sans adresse mail et sans publicité.

Le Café des élus sera maintenu en 2023, si possible un samedi matin tous les deux mois.

Enfin, et parce que la charge de travail a très sensiblement augmenté ces dernières années au secrétariat général, un agent d'accueil prendra ses fonctions le 1^{er} février et se verra confier également deux dossiers de la plus grande importance : la gestion des données personnelles, l'organisation et la gestion des archives municipales avec la création d'un local d'archives pour une mise en conformité avec la loi.

Cette année a été particulièrement complexe mais riche pour notre commune, ses élus et l'ensemble de ses agents administratifs et techniques.

Je veux saluer ici l'engagement, l'implication et les compétences de toutes et tous, les remercier très sincèrement de leurs capacités d'adaptation et du travail accompli ensemble.

Je glisse un merci tout particulier aux conjoints de mes collègues élu.es dont la vie familiale est très souvent impactée par les multiples activités et autres réunions que nécessite la vie municipale...

Un grand merci aussi pour leur participation, leur dynamisme, leur énergie aux associations qui jouent un rôle important et contribuent à faire que « l'on vit bien chez nous ».

Enfin, je n'oublie pas l'immense aide apportée par les corps constitués, la gendarmerie bien sûr et particulièrement les pompiers qui ont été mis à rude épreuve cet été. Merci à eux tous.

Merci aussi à la Communauté de communes, à sa direction et à ses services toujours à l'écoute et qui nous apportent une aide indispensable.

En conclusion, une année aux travaux captivants pour notre équipe qui témoignent de la vitalité de notre village et de son évolution rapide mais maîtrisée.

Je vous remercie pour votre attention et souhaite à chacun.e d'entre vous une belle année 2023.

Le maire, Martine Talabot

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|----|
| Conseil municipal | 5 |
| Budgets de la commune | 10 |
| Quoi de neuf | 13 |
| Du côté de la mairie | 15 |
| Vie du village | 18 |
| Point rencontre jeunes | 23 |
| Du côté de l'école | 24 |
| Vie associative | 26 |
| Du côté de la CCM | 31 |
| Zoom | 32 |

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

Directeur de la publication : Martine Talabot

Rédaction : Commission information et les associations

Coordination : Martine Talabot

Crédit photos : Commission information, associations

Conception graphique : Fanny Roquette

Impression : Imprimerie Au fil des pages à Saint-Selve

N° ISSN : 2557-2385

Trimestriel, n° 131 - Premier semestre 2023 tiré à 650 exemplaires

Mairie d'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

20, avenue du Général de Gaulle

33 640 Ayguemorte-les-Graves

Téléphone : 05 56 67 10 15

Courriel : contact@ayguemortelesgraves.fr

Synthèses des réunions du conseil municipal de la commune



Les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont consultables en mairie pendant les heures d'ouverture et seront dans les meilleurs délais possibles à nouveau intégrés au site internet de la commune.

Synthèses des conseils municipaux (principales décisions approuvées à l'unanimité).

Séance du 15 décembre 2023

- › Adoption de la convention d'adhésion à l'offre de services de prévention et de santé au travail.
- › Renouvellement de la convention avec la SPA relative à la capture, l'identification et la stérilisation des chats errants non identifiés.
- › Présentation du rapport d'activité de la Communauté de communes de Montesquieu 2021.
- › Présentation du bilan annuel de la qualité de l'eau du Syndicat intercommunal d'adduction en eau potable et d'assainissement et modification des statuts de ce syndicat.
- › Création d'un poste d'agent d'accueil pour une durée de six mois sur la base de 35 heures par semaine compte tenu de la charge de travail du secrétariat général et de l'accroissement des activités administratives.
- › Mise en place des modalités de fonctionnement du Compte épargne temps.
- › Mise en place et règles de fonctionnement du télétravail pour les agents dont les activités peuvent être effectuées sous cette forme (agents administratifs).
- › Apurement des frais d'insertion / d'étude et vote de crédits supplémentaires dans le cadre du passage à la nomenclature budgétaire M27.
- › Recrutement d'un agent d'entretien en contrat à durée déterminée de 10 heures par semaine à compter du 2 janvier.

Séance du 1^{er} février 2023

- › Démission de la 3^e adjointe en charge de l'Éducation / Jeunesse et ouverture d'un poste de 4^e adjoint en charge de la voirie et de la conduite de projets.
- › Élection de la nouvelle liste d'adjoints à l'unanimité : 1^{er} adjoint : Fabienne Fabrikezis ; 2^e adjoint : Mickaël Dumesnil ; 3^e adjointe : Caroline Brinboeuf-Dulary ; 4^e adjoint : Benoit Guillot.
- › Vote des indemnités de fonction des adjoints.
- › Modifications de la composition des commissions communales, intercommunales et autres représentations suite à la démission de la 3^e adjointe.

Séance du 31 mars 2023

- › Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2022.
- › Affectation des résultats.
- › Élection des membres du CCAS et de la Caisse des écoles suite à la démission de la 3^e adjointe.
- › Vote de la subvention municipale au CCAS à hauteur de 13 000 € et à la Caisse des écoles à hauteur de 106 092 €.
- › Renouvellement de la convention de prise en charge des animaux errants par la SPA dans la mesure où la commune ne dispose pas de fourrière pour animaux.
- › Dispositif d'aide humanitaire suite au séisme en Turquie et en Syrie – un don de 1 000 € a été voté.

Séance du 6 avril 2023

- › Vote des subventions aux associations au titre de l'année 2023 (enveloppe de 15 000 € - non affecté : 3 007 €).
- › Vote des taux des 3 taxes : stabilité par rapport à 2022 (voir pages consacrées aux budgets).
- › Vote du budget 2023 arrêté à 1 638 053,66 € en section de fonctionnement et à 466 885,98 € en section d'investissement (voir pages consacrées aux budgets).

Opposition à l'instauration de la taxe spéciale d'équipement dite « taxe LGV » (délibération du 7 avril 2023)

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités, dite « loi LOM », qui a notamment permis la possibilité de créer des établissements publics locaux ayant pour mission le financement d'infrastructure de transport terrestre sous certaines conditions,

Vu l'ordonnance n°2022-307 du 2 mars 2022, en particulier son article 1^{er} créant l'établissement public local Société Grand Projet du Sud-Ouest,

Vu la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023, dite la « loi de finances 2023 », en particulier son article 77 qui prévoit la création d'une taxe spéciale d'équipement afin d'assurer le financement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO),

Vu l'article 1609 H du Code général des impôts modifié par la loi précitée,

Vu l'arrêté du 31 décembre 2022 et son annexe établissant la liste des communes concernées par la taxe spéciale d'équipement et mentionnée à l'article 1609 H du Code général des impôts,

Vu la motion du Conseil communautaire n°2021/164 portant sur la LGV adoptée le 7 octobre 2021,

Vu le courrier du 5 octobre 2021 (réf. : BF/SC-2021-10-72539) adressé à M. Gleyze Jean-Luc, président du Département de la Gironde, par la Communauté de communes de Montesquieu, ayant pour objet le financement de la LGV,

Considérant la position constante de la municipalité d'Ayguemorte-les-Graves contre le Grand Projet ferroviaire Sud-Ouest (GPSO) et la LGV Bordeaux Toulouse,

Considérant que cette nouvelle taxe spéciale d'équipement, dont le produit est fixé à 29,5 millions d'euros par an, est destinée à financer la Société du Grand Projet du Sud-Ouest,

Considérant que cette taxe s'appliquera aux foyers et entreprises des communes fixées par l'arrêté du 31 décembre 2022, sous certaines conditions fixées par la loi de finances pour 2023,

La poursuite du GPSO est conditionnée par son financement aujourd'hui non assuré.

La loi dite LOM (Loi d'orientation pour les mobilités) de 2019 et les lois de finances de 2022 et de 2023 abordent la question de ce plan de financement. Sur les 14 milliards estimés de coût total du projet, les collectivités doivent apporter 4,1 milliards d'euros qui se décomposent entre 60% des budgets locaux et 40% de la fiscalité. La loi LOM ouvre donc aux collectivités la possibilité de préle-

ver un nouvel impôt pour financer les projets de Lignes à Grande Vitesse (LGV). Cette disposition s'inspire directement de l'exemple de la Société du Grand Paris pour le financement du métro.

La mise en place d'une contribution exceptionnelle destinée à financer la société du Grand Projet Sud-Ouest en charge de la future ligne ferroviaire, appelée la nouvelle « taxe spéciale d'équipement » constitue cette deuxième part du financement des collectivités au titre de la fiscalité. Ainsi, ce sont 2340 communes d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, dont 464 en Gironde, qui ont été inscrites dans le périmètre de l'instauration de cette nouvelle contribution dès cette année via l'arrêté du 31 décembre 2022.

Cette nouvelle taxation est constituée de trois éléments :

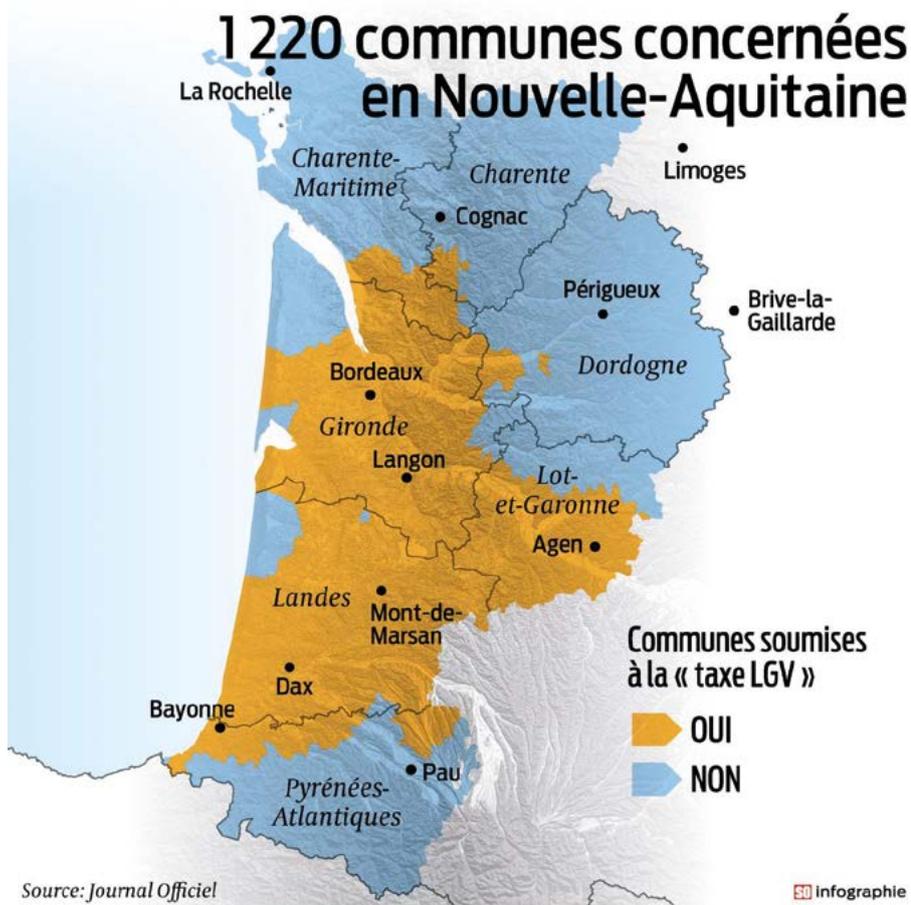
1. Tout d'abord, une part due par les contribuables que sont les foyers ou les entreprises actuellement assujettis aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties, à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ; ainsi qu'à la cotisation foncière des entreprises devront payer cette surtaxe.

Cette taxe qui devait rapporter 24 millions d'euros par an dans le texte initial a été revalorisée par les sénateurs à l'automne qui ont porté son plafond à 29,5 millions d'euros annuels.

Le montant exact qui sera dû par les contribuables n'est pas encore connu, il est estimé en moyenne à 3 ou 4 euros supplémentaires par contribuable pour une base fiscale moyenne de 1000 euros.

2. Ensuite, les sénateurs ont voté une taxe spéciale complémentaire qui s'ajoute à cette surtaxe, qui devrait générer un produit de 21,5 millions d'euros par an et qui serait due par les seules personnes physiques ou morales, assujetties à la cotisation foncière des entreprises.

3. Enfin, les sénateurs ont ajouté dans la loi de finances pour 2023, une taxe additionnelle de 34% de la taxe de séjour pour faire contribuer les touristes au financement du projet et concernera les mêmes communes que celles de la Taxe spéciale d'équipement. Un nouvel impôt qui n'était absolument pas prévu et qui a été adopté à l'initiative du Sénat dans la loi de finances pour 2023, ce qui pourra poser d'autres problèmes pour les intercommunalités dont toutes les communes ne sont pas concernées par cette taxe.



Les élus et les habitants n'ont pas été concertés sur cette nouvelle contribution financière sur leur périmètre, ce qui accroît la méfiance et la colère dans les territoires déjà hostiles à ce projet. S'il y a besoin d'une taxe spécifique supplémentaire, c'est que le projet n'est pas finançable et au-dessus de nos moyens. Par ailleurs, le calcul des temps de trajet entre les communes et les gares fait l'objet de contestations sur la fiabilité de ces données par rapport aux heures de pointe.

Pour conclure, la mise en place de ces nouvelles impositions est contestable autant sur le fond que sur la méthode. Ces nouvelles recettes ne représentent qu'une faible part du coût total, qui n'est d'ailleurs qu'une estimation et risque d'être dépassé compte tenu du contexte économique et d'inflation, si le projet se concrétise. Ces futures infrastructures reposent sur un financement global fragile et incertain.

Ces taxes LGV s'appliqueront dès 2023 et pour une durée de quarante ans alors que le chantier n'aura même pas encore commencé. Elles devraient générer un produit de plus de 2 milliards d'euros au financement du projet sur un coût total du projet estimé à plus de 14 milliards d'euros.

Un tel mode de financement pourra servir de précédent à d'autres projets, à titre d'exemple : une extension de ligne ferroviaire, une autoroute, un viaduc et bien d'autres encore.

De plus, il n'est pas encore certain que l'intégralité du projet verra le jour compte tenu de tous les impacts négatifs qu'il génère :

- pour l'environnement,
- pour la prévention et la gestion des risques,
- pour les finances publiques :
 - le plan de financement n'est pas encore terminé tant que la liaison Dax-Espagne ne sera pas assurée. La participation financière de l'Europe n'existera pas. Qui viendra combler les 10 % manquants sur les 14 milliards prévus à ce jour ?
 - les surcoûts de ce projet avec une inflation à deux chiffres et les surcoûts énergétiques, qui les prendra en charge ?

Le Conseil municipal maintient donc fermement sa position en défaveur de ce projet qui ne répond pas aux réels besoins de mobilité des habitants du Sud Gironde et qui ne va leur apporter que des contraintes supplémentaires en plus de représenter un surpoids fiscal certain et durable pour les contribuables du territoire.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

S'OPPOSE au plan de financement de GPSO inique qui rompt le Pacte républicain d'Égalité devant l'impôt et de Solidarité entre toutes les composantes de la Nation par l'instauration de cette nouvelle Taxe spéciale d'équipement pour financer le projet GPSO,

AUTORISE Madame le maire à mener toutes les actions nécessaires pour la mise en œuvre de cette délibération.

CONSEIL MUNICIPAL

Nouvelle composition de l'**équipe municipale** suite à une démission (délibération du conseil municipal du 1^{er} février)



Martine TALABOT

Maire

Présidente du CCAS
Conseillère communautaire



Fabienne FABRIKEZIS

1^{re} adjointe en charge des finances, du cadre de vie et de l'écocitoyenneté, de l'aménagement du territoire



Mickaël DUMESNIL

2^e adjoint en charge de l'éducation / jeunesse
Conseiller communautaire



Caroline BRINBOEUF-DULARY

3^e adjointe en charge de la communication, de l'information et du numérique



Benoit GUILLOT

4^e adjoint en charge de la voirie et de la conduite de projets



Lionel SAINTONY

Conseiller municipal délégué en charge des infrastructures



Michel BIENSAN

Conseiller municipal chargé d'une mission Ressources humaines



Katy DELARUE

Conseillère municipale

COMMISSIONS COMMUNALES

• Finances

Fabienne FABRIKEZIS
Olinda BERNARDES-RAMOS
Caroline BRINBOEUF-DULARY
Vincent CLEMENCEAU
Martine DUCOS
Patricia PINSON

• Cadre de vie, écocitoyenneté

Fabienne FABRIKEZIS
Olinda BERNARDES-RAMOS
Éric CODOGNOTTO
Martine DUCOS
Philippe GODARD
Anne MACKENZIE
Patricia PINSON

• Aménagement du territoire

Fabienne FABRIKEZIS
Michel BIENSAN
Martine DUCOS

Philippe GODARD
Benoit GUILLOT
Lionel SAINTONY

• Éducation / jeunesse

Mickaël DUMESNIL
Olinda BERNARDES-RAMOS
Caroline BRINBOEUF-DULARY
Katy DELARUE
Fabienne FABRIKEZIS
Anne MACKENZIE
Lionel SAINTONY

• Solidarité / affaires sociales

Martine TALABOT
Olinda BERNARDES-RAMOS
Michel BIENSAN
Caroline BRINBOEUF-DULARY
Katy DELARUE
Patricia PINSON

• Information / communication / numérique

Caroline BRINBOEUF-DULARY
Olinda BERNARDES-RAMOS
Michel BIENSAN
Éric CODOGNOTTO
Katy DELARUE
Patricia PINSON

• Infrastructures

Lionel SAINTONY
Vincent CLEMENCEAU
Éric CODOGNOTTO
Fabienne FABRIKEZIS
Philippe GODARD
Benoit GUILLOT
Anne MACKENZIE

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

• Jeunesse et citoyenneté

Mickaël DUMESNIL (titulaire)
Anne MACKENZIE (suppléante)

• Infrastructures et voiries

Benoît GUILLOT (titulaire)
Fabienne FABRIKEZIS (suppléante)

• Transition écologique et solidaire

Anne MACKENZIE (titulaire)
Fabienne FABRIKEZIS (suppléante)

• Patrimoine bâti et réseaux

Lionel SAINTONY (titulaire)
Benoît GUILLOT (suppléant)

• Développement économique

Lionel SAINTONY (titulaire)
Philippe GODARD (suppléant)

• Aménagement du territoire et urbanisme

Fabienne FABRIKEZIS (titulaire)
Benoît GUILLOT (suppléant)

• Solidarités et petite enfance

Olinda BERNARDES-RAMOS (titulaire)
Martine TALABOT (suppléante)

• Gestion des déchets

Philippe GODARD (titulaire)
Fabienne FABRIKEZIS (suppléante)

• Régimes hydrauliques

Fabienne FABRIKEZIS (titulaire)
Patricia PINSON (suppléante)

• Finances

Martine TALABOT (titulaire)
Fabienne FABRIKEZIS (suppléante)

• Vie associative

Patricia PINSON (titulaire)
Katy DELARUE (suppléante)

COMMISSIONS OBLIGATOIRES (par délibération du conseil municipal)

• Commission intercommunale d'accessibilité

Lionel SAINTONY (titulaire)

• Commission locale d'évaluation de charges transférées (CLECT)

Martine TALABOT (titulaire)
Martine DUCOS (suppléante)

• Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)

Michel BIENSAN (titulaire)

COMMISSIONS OBLIGATOIRES (par délibération CCM sur candidature)

• Commission d'attribution des places en crèches

Martine TALABOT (titulaire)

• Commission concession

Martine TALABOT (suppléante)

• Commission intercommunale des impôts directs (CIID)

Martine TALABOT (titulaire)

• Commission AMI - AOT

Martine TALABOT (suppléante)

ORGANISMES EXTÉRIEURS (par délibération CCM sur candidature)

• Office Sud Bordeaux tourisme

Martine TALABOT (titulaire)

Caroline BRINBOEUF-DULARY (suppléante)

• UCTOM

Philippe GODARD (titulaire)
Patricia PINSON (suppléante)

• Route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes

Martine TALABOT (titulaire)

• Mission locale des Graves (AG)

Martine TALABOT (titulaire)

AUTRES REPRÉSENTATIONS (modifications)

• CCAS

Katy DELARUE

• Caisse des écoles

Mickaël DUMESNIL

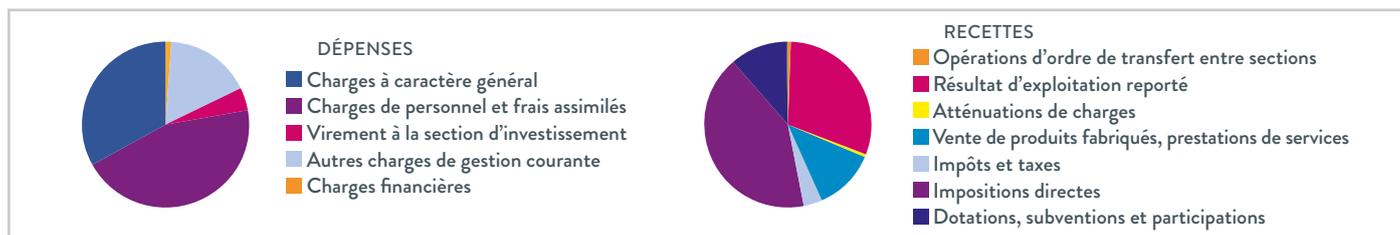
• Conseil d'école

Mickaël DUMESNIL

BUDGETS 2023 DE LA COMMUNE

Section de **fonctionnement** : budget équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 1 638 053,66 €

| Chapitres | Désignation | Dépenses | Recettes |
|--------------|--|-----------------------|-----------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 543 300,00 € | |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 730 650,00 € | |
| 023 | Virement à la section d'investissement | 72 677,00 € | |
| 042 | Opérations d'ordre de transfert entre sections | 2 704,00 € | 11 500,00 € |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 274 487,68 € | |
| 66 | Charges financières | 13 734,98 € | |
| 68 | Dotations aux provisions (semi-budgétaires) | 500,00 € | |
| 002 | Résultat d'exploitation reporté | | 495 580,66 € |
| 013 | Atténuations de charges | | 11 100,00 € |
| 70 | Vente de produits fabriqués, prestations de services | | 194 112,00 € |
| 73 | Impôts et taxes | | 58 344,00 € |
| 731 | Impositions directes | | 682 729,00 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | | 180 816,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | | 2 810,00 € |
| 76 | Produits financiers | | 10,00 € |
| 77 | Produits spécifiques | | 1 052,00 € |
| Total | | 1 638 053,66 € | 1 638 053,66 € |



Section **d'investissement** : budget équilibré en dépenses et en recettes à la somme de 466 885,98 €

| Opérations | Désignation | Dépenses | Recettes |
|--------------|------------------------------------|---------------------|---------------------|
| 26 | Travaux de voirie | 175 000,00 € | 7 771,00 € |
| 30 | Bâtiments communaux | 73 008,00 € | 12 631,89 € |
| 31 | Acquisition matériel et mobilier | 52 500,00 € | 0,00 € |
| 32 | Éclairage public | 10 000,00 € | 0,00 € |
| 34 | Enfouissement des réseaux | 7 000,00 € | 0,00 € |
| 39 | Multiservices | 5 000,00 € | 0,00 € |
| 47 | Zones humides | 5 000,00 € | 0,00 € |
| 48 | Restructuration du groupe scolaire | 38 000,00 € | 0,00 € |
| OPFI | Opérations financières | 101 377,98 € | 446 483,09 € |
| Total | | 466 885,98 € | 466 885,98 € |



Vote des **taxes**

Malgré un contexte de crise énergétique générant une augmentation très importante des coûts de l'énergie, d'augmentation des charges de personnel due à une revalorisation du point d'indice et du remplacement d'agents absents, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et de maintenir ceux votés en 2022, à savoir :

- › Taxe foncière bâtie : 39,47 %
- › Taxe foncière non bâtie : 59,94 %
- › Taxe d'habitation (logements vacants et résidences secondaires) : 16,11 %



À NOTER...

Un bilan très positif peut être dressé pour l'année 2022 qui a notamment permis à la commune de doubler sa capacité d'autofinancement nette. La capacité de désendettement est également dans une dynamique positive, dynamique qui devrait se poursuivre considérant la fin de deux emprunts au cours du 1^{er} semestre 2024. Cette situation favorable permet d'envisager à court terme et moyennant l'obtention d'aides et de subventions, la réalisation de projets à l'étude tels que l'aménagement et l'extension de l'école, le déplacement des locaux techniques, l'extension des locaux de la mairie notamment.

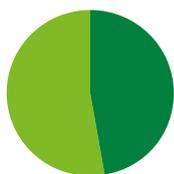
Subventions aux **associations locales** :

Enveloppe fixée à 15 000 € répartie comme suit :

- › ACCA (chasse), 28 adhérents : 700 €
- › ACPG-CATM (anciens combattants), 16 adhérents : 700 €
- › APEEAM (parents d'élèves), 81 adhérents : 593 €
- › ASA (jeunes ayguemortais), 10 adhérents : 300 €
- › ASTA (tennis), 52 adhérents : 850 €
- › ATLAS (seniors ayguemortais), 25 adhérents : 500 €
- › BAL (badminton), 38 adhérents : 300 €
- › Bic des Graves (brigade d'interventions culturelles), 62 adhérents : 5750 €
- › CAP (pétanque), 58 adhérents : 500 €
- › Gym des Graves (communes d'Ayguemorte-les-Graves, Beautiran et Castres-Gironde), 104 adhérents : 1000 € (subvention exceptionnelle supplémentaire de 250 €)
- › Hip-hop ayguemortais, 61 adhérents : 800 €
- › Non affecté : 3 007 €

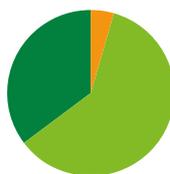
Budget 2022 de la Caisse des écoles

| Chapitres | Désignation | Dépenses | Recettes |
|--------------|--|---------------------|---------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 83 470,00 € | |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 92 450,00 € | |
| 002 | Résultat d'exploitation reporté | | 8 132,30 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | | 106 092,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | | 61 695,70 € |
| Total | | 175 920,00 € | 175 920,00 € |



DÉPENSES

- Charges à caractère général
- Charges de personnel



RECETTES

- Excédents antérieurs reportés
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante

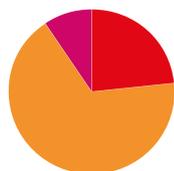


À NOTER...

La municipalité a renouvelé le parc informatique de l'école, attribué des matériels neufs (vidéoprojecteurs, photocopieur couleurs notamment) et fait installer la climatisation dans les classes. Elle poursuivra son accompagnement avec la mise à disposition de locaux modulaires et mobiliers adaptés dans de la réalisation du projet d'école.

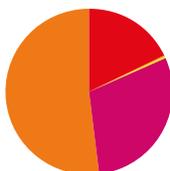
Budget 2022 du CCAS

| Chapitres | Désignation | Dépenses | Recettes |
|--------------|---|--------------------|--------------------|
| 011 | Charges à caractère général | 12 270,00 € | |
| 012 | Charges de personnel et frais assimilés | 35 130,00 € | |
| 65 | Autres charges de gestion courante | 4 800,00 € | |
| 002 | Résultat d'exploitation reporté | | 9 286,91 € |
| 013 | Atténuations de charges | | 200,00 € |
| 70 | Vente de produits fabriqués, prestations des services | | 100,00 € |
| 74 | Dotations, subventions et participations | | 15 500,00 € |
| 75 | Autres produits de gestion courante | | 27 113,09 € |
| Total | | 52 200,00 € | 52 200,00 € |



DÉPENSES

- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante



RECETTES

- Résultat d'exploitation reporté
- Atténuations de charges
- Vente de produits fabriqués, prestations des services
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante



À NOTER...

La municipalité par le biais du CCAS continuera à mener des actions de proximité et d'aide en faveur des publics les plus fragiles.

QUOI DE NEUF ?



Aménagement de la rue de Mouniche



Aménagement de la cour de l'école



Travaux d'entretien services techniques

QUOI DE NEUF ?



Site Internet

Après presque un an de travail par la commission communication notre nouveau site Internet a vu le jour le 1^{er} mars dernier. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.ayguemortelesgraves.fr>

Sa conception a été entièrement renouvelée et modernisée, plus fonctionnelle, plus dynamique, avec des rubriques clairement identifiables. Une veille régulière est désormais pour sa mise à jour et qu'il réponde au maximum à vos attentes.

Fibre optique

À quand
la fibre
chez moi ?



Le Département de la Gironde a entamé depuis quelques années un très gros chantier qui consiste à raccorder d'ici 2025 la totalité du territoire girondin à la fibre.

Pour Ayguemorte-les-Graves, c'est chose faite, la fibre optique est arrivée sur notre commune. Les dernières phases de déploiement s'opèrent et déjà plus de la moitié des foyers ayguemortais sont raccordés.

Utilisez le lien suivant pour connaître votre éligibilité :

<http://www.girondehautmega.fr/carte-deligibilite>



Et rapprochez-vous de votre opérateur pour connaître les offres disponibles.



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

((Suivez l'actualité de la commune))

- 01 Téléchargez l'appli
- 02 Recherchez le nom de votre commune
- 03 Cliquez sur « suivre »

Vous êtes abonné !
Vous recevez toute l'actualité !

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR
Google Play, App Store, AppGallery

GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION

ILLIWAP



Notre souhait premier c'est de communiquer avec vous... alors pour être informé suivez le hérisson !

Vous êtes déjà 320 sur la commune à avoir téléchargé l'application. Elle est entièrement gratuite, anonyme et sans publicité, elle vous permet d'être informé en temps réel de l'actualité de votre commune.

Disponible sur tout type de smartphone (Android et iOS), recevez des alertes sur les dernières informations administratives, vie de la commune, les travaux...

Si vous ne l'avez pas encore fait, téléchargez l'application illiwap, tapez le nom de la commune et abonnez-vous en cliquant sur « Suivre ».

SOS Médecins

Avec le soutien et l'appui de la municipalité, un cabinet intermédiaire de SOS Médecins a ouvert ses portes le 12 mai sur la zone des Grands pins de notre commune. Les patients sont accueillis 7 jours sur 7, dimanches et jours fériés compris, de 7h à minuit à partir du 15 juin.

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS par téléphone au 05 56 48 75 59 ou sur le site : sosmedecins-bordeaux.com

Nous nous réjouissons de cette implantation qui constitue un véritable service rendu pour notre commune mais aussi pour les communes limitrophes.



Le 22 août 2022.

**AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
NOUVELLE-AQUITAINE**
Monsieur le Directeur Régional
103 bis rue Belleville
33000 BORDEAUX

Objet : Permanence des soins.

Monsieur le Directeur régional,

En ma qualité de maire de la commune d'AYGUEMORTE-LES-GRAVES, j'ai été informée d'un projet d'ouverture d'une structure de SOS MEDECINS qui souhaiterait s'installer au sein du Pôle Santé « Le Square » ouvert il y a quelques mois sur la Zone d'activités Les Grands Pins.

Ces médecins urgentistes interviendraient le soir à partir de 20 heures jusqu'à minuit ainsi que le week-end et les jours fériés.

Considérant que notre commune ainsi que d'autres communes voisines ne sont pas couvertes par SOS MEDECINS, cette association permettrait de répondre aux demandes de soins non programmés en milieu semi-urbain et d'assurer la continuité et l'égalité d'accès aux soins, tout en travaillant en complémentarité avec l'offre médicale et les médecins traitants en cabinet.

Dans ces conditions, je ne peux que soutenir un tel projet de nature à garantir à l'ensemble de ce secteur une réponse adaptée aux besoins de soins non programmés, les soirs de semaine, les week-ends et les jours fériés, dans le cadre bien sûr de la réglementation actuellement en vigueur.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur Régional, l'assurance de toute ma considération.

20, avenue du Général de Gaulle
33640 AYGUEMORTE-LES-GRAVES
Téléphone : 05 56 67 10 15
Site Internet : www.ayguemorteslesgraves.fr
Courriel : contact@ayguemorteslesgraves.fr

Le Maire,
Martine TALABOT



MAIRIE D'AYGUEMORTE-LES-GRAVES

DU CÔTÉ DE LA MAIRIE



Semaine nationale **du rein**

Un français sur 10 souffre de maladie rénale (maladie silencieuse).

Dans le cadre du dépistage gratuit des maladies rénales chroniques, Céline Nodimar (médecin néphrologue au sein de la Maison du rein AURAD Aquitaine), et Aline Bosq (infirmière de dialyse), deux habitantes de notre commune, ont proposé aux habitants le 12 mars dernier une prise de tension artérielle et la réalisation d'une bandelette urinaire. Des conseils de protection des reins ont également été donnés à cette occasion.

Elles ont accueilli 25 personnes.

Dans la mesure du possible, cette opération sera renouvelée l'année prochaine.

Visite des **bocages de Garonne**

Dans le cadre du projet d'extension de la ZPENS (Zone de préemption au titre des Espaces naturels sensibles), Martine Talabot, Fabienne Fabrikezis en charge de l'environnement et Jérôme Borie, ont reçu deux représentants du Conseil départemental de la Gironde et la technicienne rivière / Natura 2000 de la Communauté de communes de Montesquieu.

Le Département est acquéreur prioritaire sur certains territoires

sensibles. Il peut acquérir et aider les collectivités locales à acquérir des parcelles au titre des ENS (Espaces naturels sensibles).

Deux projets d'extension pourraient être envisagés :

Un premier projet qui s'intégrerait dans l'extension plus large de la ZPENS des bocages de Garonne et qui engloberait ainsi, à terme, les prairies et boisements humides des communes de Saint-Médard-d'Eyrans,

Cadaujac, Ayguemorte-les-Graves, Isle-Saint-Georges et Beautiran.

Le second projet serait celui de la ZPENS « Réserve naturelle géologique du Saucats » qui englobe la Réserve mais aussi la vallée du Saucats et ses affluents, notre commune étant traversée par le Saucats sur son tronçon aval.

D'autres réunions sur site sont programmées dans les semaines qui viennent.

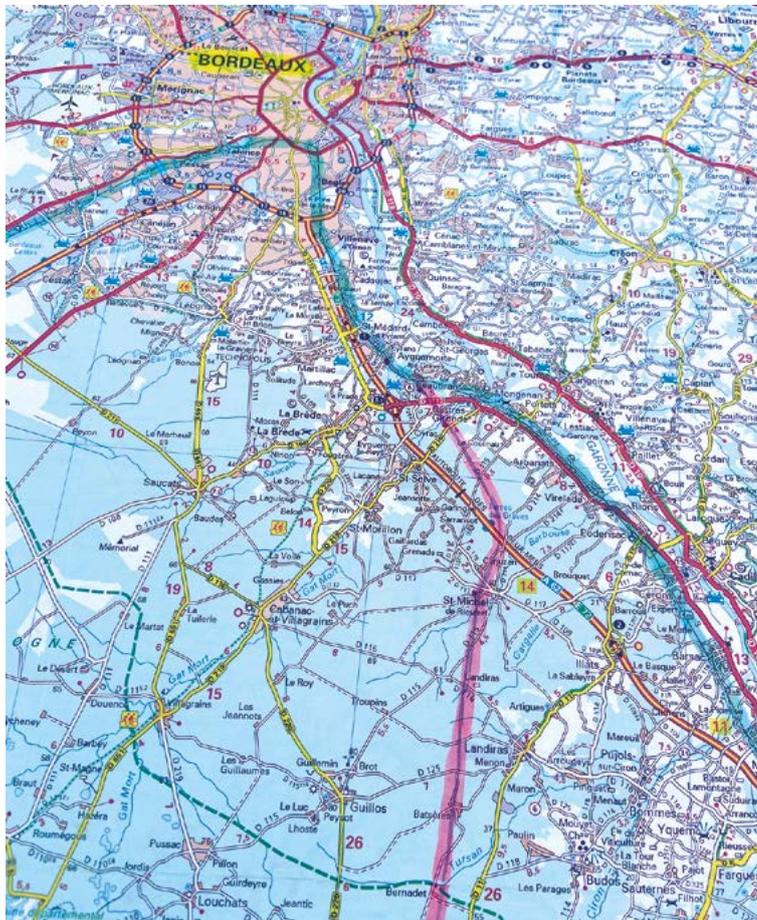


LGV



Un nouveau rassemblement régional des opposants au projet de la LGV s'est tenu le samedi 3 juin dernier à Saint-Médard-d'Eyrans, commune où pourrait débiter le chantier des aménagements ferroviaires préalable au Grand projet du Sud-Ouest (GPSO) dans le courant du 2nd semestre 2023.

De nombreux habitants de notre territoire et de départements voisins concernés par ce projet, de nombreux élus – maires, députés – les associations, tous solidaires, s'étaient déplacés pour, à nouveau, réaffirmer le non-sens de ce projet, défendre plutôt le train du quotidien et protéger notre environnement et notre territoire.



En bleu : tracé de la ligne existante
En rose : tracé de la ligne LGV
Rouge et jaune : autoroute

VIE DU VILLAGE

Cérémonie du 8 Mai

M. Dubert, maire honoraire, M. Mallet, président local des Anciens combattants, MM. May et Florès, porte-drapeaux, Mme le maire, les élus et les habitants étaient réunis en cette matinée de 8 Mai pour honorer la mémoire de « toutes celles et ceux qui ont résisté pour permettre la victoire » après six années de terreur.

« Le 8 mai 1945 offrit la plus grande gloire du monde aux femmes et aux hommes qui n'avaient pas cédé. La Victoire leur offrit la liberté. »

Source : message de M.L. Lecornu Sébastien, ministre des Armées



MM. May et Florès
Porte-drapeaux



Mme le maire, Serge Mallet, Nola et Éloïse



Centre communal d'action sociale (CCAS) - Collecte au profit du Secours populaire

C'est dans l'urgence et après une visite au comité des Graves du Secours populaire qu'à l'initiative de Mme le maire, l'équipe municipale et celle du CCAS se sont mobilisées pour organiser une collecte de produits de première nécessité. En effet, lors de cette visite, le vide des étagères a alerté les élus du territoire de la Communauté de communes de Montesquieu. Il y avait urgence à aider le Secours populaire qui se trouve en grande

difficulté pour aider nos concitoyens les plus précaires. Dans notre commune, tous les moyens disponibles ont été mobilisés, Flash info spécial, nouveau site Internet de la commune, appli Illiwap, réseaux sociaux, et le résultat est visible sur les photos: les Ayguemortais ont répondu présents, chacun en fonction de ses moyens.

Un bel exemple de solidarité que nous devons certainement réitérer.

Repas **des Aînés** samedi 28 janvier

Cela faisait plus de deux ans que la municipalité et les membres du CCAS n'avaient pas pu organiser le traditionnel repas des Aînés. Cette année, enfin, toutes les conditions étaient réunies pour passer un bon moment. La rencontre a commencé par le visionnage d'un film réalisé par le Point rencontre jeunes, dans lequel plusieurs Ayguemortais témoignaient de la qualité de vie dans notre commune. Ensuite, 79 convives ont dégusté un repas cuisiné aux petits oignons par Benoit Lacampagne.

L'ambiance musicale, dansante et agréable, était assurée par Joe Allain accompagné d'une chanteuse dont la voix a été très appréciée. Ce fut un temps de rencontres et d'échanges.

Tous ensemble, nous avons passé une journée très joyeuse, une bulle d'oxygène ! Nous attendons l'an prochain avec impatience pour nous retrouver.



*Trois générations de maires :
Martine Talabot entourée de Jean-Claude Dubert
et de Jean-Paul Sourrouille, maires honoraires*



VIE DU VILLAGE

Marché fermier

Quel plaisir de se retrouver en ce samedi 25 février après deux ans d'absence...

Les fidèles étaient présents à ce rendez-vous gourmand : escargots, canards, foie gras, magrets et volailles, fromages, pruneaux, confitures et fruits bio, tisanes et herbes médicinales, apéritifs à base de plantes, grand vin des Graves. Deux producteurs nouveaux étaient présents cette année : Le Potager du coin, maraîcher agriculture bio de légumes de saison et L'Éco-Pain, pains variés et pains spéciaux. Bienvenue à tous les deux !

De nombreux visiteurs sont venus déguster et s'approvisionner en produits régionaux issus d'une agriculture moderne et raisonnée. Un nouveau succès pour cette journée « direct producteurs ».



Rendez-vous est donné pour l'année prochaine !

« Notre nature n'est pas une poubelle... »



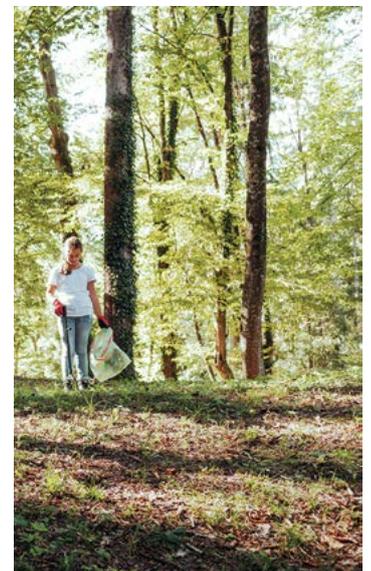
Trop souvent prise pour cible par des personnes irrespectueuses, notre belle campagne ayguemortaise n'est pas à l'abri de pollution sauvage.

Au hasard des balades nous retrouvons de nombreuses fois tous types de déchets, déposés sauvagement dans un coin de forêt ou au bord de la route.

Triste constat pour notre environnement !

Que les anciens sensibilisent les plus jeunes ou le contraire parfois, nous sommes tous responsables de la nature qui nous entoure et tous concernés pour sa protection.

À ce titre, la municipalité a décidé d'inscrire la commune d'Ayguemorte-les-Graves à la 26^e édition de l'opération « Nettoyons la Nature » qui se déroulera le 23 septembre 2023. Nous espérons vous y retrouver nombreux...



À titre d'information : l'enlèvement de plaques contenant de l'amiante, bennées entre la route de Thion et la forêt, a coûté plus de 3600€ à la collectivité ; et ce n'est qu'un exemple parmi d'autre... Sans compter le temps passé par nos adjoints techniques à longueur de semaines...

Printemps des Poètes

25^e Printemps des poètes : depuis 1999, « il est devenu le rendez-vous majeur qui célèbre la vitalité de la poésie ».

Pour la 2^e année consécutive, les enfants du périscolaire et leurs animatrices ont préparé cette manifestation qui s'est déroulée du 11 au 27 mars. Le thème cette année était « LES FRONTIÈRES ».



Réelles ou imaginaires, elles ont inspiré petits et grands qui ont proposé : des expositions de dessins au sein de l'école, une fresque sur panneau de bois exposée dans la commune, plusieurs réalisations « d'hier et d'aujourd'hui » face à la mairie, une exposition de poèmes et d'histoires choisies, une suite de chaises en forme d'escargot déroulant un poème face à la salle La Sablière.



Merci et bravo à toute l'équipe !

VIE DU VILLAGE

ALSH - Centre de loisirs du Mascaret géré par la mairie de Beautiran

Rappel des horaires :

Vacances scolaires : 9 h - 17 h

Garderie : 7 h 30 - 9 h et 17 h - 18 h 30

Un grand merci à toute l'équipe, enfants et animateurs, pour avoir égayé la cour de l'école Ayguemarine : peintures colorées des tables, bancs et portes côté extérieur.



Point rencontre jeunes - Présentation



Bonjour,

Je suis Lauriane Izard, en poste depuis janvier 2023, je suis la nouvelle responsable du PRJ. Dynamique et motivée, je mets en place des activités sportives et culturelles afin de satisfaire un plus grand nombre.

Je vous attends les vendredis soir pour des soirées conviviales et pendant les vacances pour des journées explosives et délirantes !

Nous accueillons les jeunes de l'entrée en sixième jusqu'à 17ans.

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie.

À bientôt au PRJ.

Lauriane Izard

POINT RENCONTRE JEUNES

Vacances d'avril

Les vacances d'avril ont été riches en diversité et en intensité pour les jeunes du PRJ.

En effet ils ont notamment joué aux apprentis aventuriers de Koh-Lanta mais aussi aux détectives privés dans l'Escape game organisé en partenariat avec l'Association des jeux et de la culture (AJC) d'Isle-Saint-Georges.

Ils se sont aussi régalés avec leurs pizzas faites maison et se sont découvert des talents cachés en participant à des activités manuelles, artistiques, sportives et bien d'autres...

Tout ça sous un soleil rayonnant et une ambiance conviviale !

La directrice du périscolaire et du PRJ



Jeux en plein air



L'Escape game, un jeu d'entraide

Notons que, cette année encore, les jeunes du PRJ ont apporté leur concours à la Grande Fête en organisant notamment le service du dîner du samedi soir, sous la houlette éclairée de Jérôme et de Célia !



Pizzas maison



Koh-Lanta

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Défilé fête du printemps

Le 6 avril, nous avons fêté l'arrivée du printemps. Chaque enfant a fabriqué en classe un accessoire ou un costume en rapport avec la saison. Après la classe, nous avons tous défilé ensemble devant les parents sur un air de Vivaldi. Ensuite, nous avons clôturé la journée par un gigantesque goûter (merci les parents !) Ce fut un moment très sympathique.

La directrice et les enseignants



Animation apiculteur du 27 avril

« Pour commencer, nous avons regardé une courte vidéo qui parlait de la naissance des larves qui deviennent ensuite soit des abeilles ouvrières, soit des faux-bourdons soit une reine (en fonction de leur alimentation).

Nous avons ensuite vu comment font les apiculteurs pour s'approcher des ruches, pour repérer les reines et attirer les abeilles.

Dans une troisième partie on nous a expliqué à quoi ressemblent des frelons asiatiques, européens et communs et leurs essaims.



Nous avons appris comment nous protéger des frelons asiatiques (en mettant la main sur notre cou) et avons vu des photos de personnes piquées par des frelons et elles étaient impressionnantes.

Erick nous a aussi donné un sachet de graines de plantes mellifères à chacun d'entre nous que nous pourrions planter mi-mai.

Nous avons apprécié cette intervention qui nous a appris beaucoup de choses.»

Les élèves de la classe de CM2

Sortie à Bordeaux le 2 mai 2023

• Musée des douanes (CE2)

« À côté du musée, il y avait une fontaine avec des pièces dedans. Nous avons des fiches de jeu qui nous incitaient à observer l'ensemble du musée, à réfléchir.

À l'intérieur nous avons vu des animaux et ce que portaient les douaniers autrefois et maintenant. Nous avons appris que des contrebandiers volaient et revendaient des armes, des bouteilles et des animaux protégés par exemple. Nous avons aussi appris que les quais servaient à déposer les marchandises qui étaient ensuite pesées et vérifiées par les douaniers.

Nous avons adoré cette visite ! »

Commentaire des CE2



• Cap Sciences (CM1 et CM2)

« Nous sommes allés à Cap Sciences. Nous avons appris plein de choses sur le climat comme ce qu'est le réchauffement climatique, les émissions à effet de serre, le CO₂. Nous avons pris conscience de l'impact de notre comportement sur le dérèglement du climat. On a réfléchi ensemble sur ce que l'on pourrait changer dans la vie de tous les jours pour moins polluer la planète.

Ensuite nous avons marché pour rejoindre les CE2 au Jardin public. Nous avons alors pique-niqué. Après le déjeuner, nous avons fait un tour de Bordeaux en passant devant de très beaux monuments puis nous sommes rentrés. Chouette journée ! »

VIE ASSOCIATIVE

ATLAS - Association du temps libre des Ayguemortais seniors

Reprise avec entrain et bonne humeur pour 2023 après les années Covid.

Au programme

Notre chorale « Les cols verts » avec un répertoire varié de chansons de notre âge ou plus récentes (Dassin, Sardou, Brel, Gainsbourg, Goldman...) plaît à tous les adhérents et Denis, notre musicien / chanteur, sait mettre l'ambiance.

Nous commençons à être invités dans les communes voisines par d'autres chorales et nous répétons avec les enfants de l'école des chansons que nous interpréterons avec eux, le 23 juin, à l'occasion de la fête de fin d'année.



La marche douce autour du village, jusqu'aux communes voisines ou un peu plus loin, parfois jusqu'au lac Bleu de Léognan, au parc Chavat à Podensac ou dans la forêt de Migelane à Martillac, réunit les courageux pour 5 ou 6 km les mardis et jeudis matin.

Les visites et les sorties

Cette année, nous avons visité l'usine aéronautique Airbus et son musée à Blagnac, passé une bonne journée à la ferme de Beleslou dans les Landes suivie d'un repas dansant, visité le château de Pau...

Sont également en prévision : le tour du bassin d'Arcachon à bord du *Passe Marée*, la visite de la Bergerie de Daignac, des sorties cinéma, théâtre...

Des après-midi plus tranquilles à la salle des associations sont aussi au programme pour jouer au scrabble, au triomino ou préparer la décoration de la Grande Fête de septembre.

Et on n'oublie pas le repas annuel au restaurant qui réunit tout le monde.

On ne s'ennuie pas.



ESCAPADE A PAU, lundi 18 avril

Voici comment s'est déroulée la journée :

Tôt le matin, départ pour le Béarn.

Première étape, les caves de Jurançon avec l'inévitable dégustation des vins.

Puis direction Pau, ville natale du Grand Béarnais « Lou nouste Henric ».

Repas partagé au restaurant Lou Gascoun.

Commence enfin la visite du château qui domine le tumultueux Gave. Dirigé par le guide, chacun a pu admirer la suite d'appartements aux riches mobiliers et la somptueuse collection de tapisseries des Gobelins. À voir, le berceau d'Henri IV, une carapace de tortue !

Pour conclure, petit train touristique dans les rues de Pau et le boulevard des Pyrénées.

Puis retour d'une journée bien remplie.

La présidente, Josiane De Miranda

Hip-hop ayguemortais (HHA)

Une saison de plus pour le HHA s'achève, petit retour sur l'année écoulée :

Battle Ayguemorte - Cabanac - Martillac au profit du Téléthon le 26 novembre 2022 et match retour le 25 mars 2023 à Ayguemorte-les-Graves au profit des Restos du cœur.

Nos jeunes hip-hopeur ayguemortais ont répondu présents en nombre aux deux manifestations. Deux moments de partages intenses avec d'autres associations de hip-hop du territoire qui ont servi de belles causes à chaque fois. Plus de 200 kilos de denrées alimentaires ont été remises à l'antenne des Restos du cœur, antenne des Graves. Merci de votre participation.

Notre spectacle de fin de saison aura lieu le 30 juin 2023. Venez découvrir si l'envie vous en dit.

La présidente, Caroline Brinboeuf-Dulary



Nous serons de retour pour la saison prochaine les 8 et 12 septembre avec au programme :

Le mardi :

- 16 h 45 : Zumb'kids pour les 4 / 6 ans (nouveau)
- 17 h 30 : Zumb'kids pour les 7 / 10 ans
- 18 h 30 : Danse urbaine pour les 10 / 14 ans

Le vendredi :

- 17 h 30 : Hip-hop pour les 7 / 8 ans
- 18 h 30 : Hip-hop pour les 9 / 10 ans
- 19 h 30 : Hip-hop pour les 11 / 14 ans

Renseignements et inscriptions :
07 66 36 50 25 // hha33640@gmail.com



Rendez-vous au Forum des associations jeudi 7 septembre.

VIE ASSOCIATIVE

LA GRANDE FÊTE - les 15, 16 et 17 septembre 2023



Les bénévoles de la BIC des Graves ainsi que la municipalité sont très heureux de vous donner rendez-vous les 15, 16 et 17 septembre 2023 pour une nouvelle édition de LA GRANDE FÊTE. Après une très belle édition 2022 repensée, nous sommes ravis de vous dévoiler le programme riche et coloré de ces trois jours de rencontres, de convivialité et de fête qui, on l'espère, ravira petits et grands !

L'affiche de cette année change de peau ! Sa création a été confiée à l'artiste Éric Fleury, connu notamment pour son travail d'illustration des albums des Ogres de Barback.

Scènes d'été en Gironde 2023 : nous sommes ravis et fiers d'annoncer que nous obtenons officiellement le label décerné par le Département cette année. Une belle reconnaissance pour nous du travail de passionnés depuis toutes ces années !

En collaboration avec l'association ATLAS et le PRJ d'Ayguemorte-les-Graves, encore une fois cette année, des ateliers de création plastique seront menés cet été pour imaginer la décoration de la fête. Un beau prétexte, s'il en faut, pour faire se rencontrer les différentes générations d'Ayguemortais !



Course de caisse à savon - Dimanche 17 septembre

Aventure une nouvelle fois animée en fanfare et présentée par notre cher Philippe Maurice du collectif Kloudbox !

Inscriptions : <https://bit.ly/CaisseaSavon2023>

Règlement : <https://bit.ly/ReglementCAS2023>

Infos et inscription : Audrey 07 84 09 49 62
caisneasavonBIC@gmail.com

APPEL au bénévolat !

Nous avons besoin de monde du 12 septembre, début du montage, au 20 septembre, fin du démontage.

Infos et inscription : <https://bit.ly/LGF-Benevoles2023> ou bicdesgraves@gmail.com

Responsables bénévoles : Émilie 06 75 91 03 19 / Céline 06 42 11 17 46

Mécénat

Nous sommes toujours en recherche active de nouveaux mécènes pour rejoindre le club entreprise de la Grande Fête ! Nous subissons une hausse importante des frais d'organisation mais nous continuons de nous battre pour conserver un principe de base du projet, la gratuité pour le public. Alors si notre projet vous intéresse et que vous vous retrouvez dans notre démarche d'éducation populaire, de valorisation du territoire par le biais de la culture, n'hésitez pas à nous contacter ; 66% de votre don est déductible en crédit d'impôts et pour nous ce financement est crucial dans le budget global de la manifestation (près de 20%). La Grande Fête est soutenue par la commune d'Ayguemorte-les-Graves, la Communauté de communes de Montesquieu et le Département de la Gironde.

Contact : Guillaume 06 99 18 16 11

Recyclage

Comme chaque année, nous sommes à la recherche de vieux mobilier pour meubler les loges et l'espace bénévole pendant la Grande Fête. Donc si vous avez un vieux canapé, miroirs, tables basses, tapis, luminaire... faites nous signe (à partir du 13 septembre).

Enfin n'oubliez pas de venir avec vos gobelets réutilisables à la Grande Fête ou sur toutes les manifestations de la BIC !

Le programme détaillé sera distribué dans vos boîtes aux lettres.

Guillaume Prince, président

BIC des Graves : retour sur le vide-grenier festif



Près de soixante-dix exposants, une très belle fréquentation tout au long de la journée, un groupe de musique, les Apéros Swing, au top qui nous a régalié une bonne partie de la journée autour du swing, de la chanson et du jazz manouche. Bref tous les éléments étaient réunis ! Nous avons avec plaisir revu bon nombre d'Ayguemortais qui sont passés à différents moments de la journée partager ce beau moment de convivialité avec nous.

Le 14 mai dernier, nous vous donnions rendez-vous pour une nouvelle édition du vide-grenier festif de la BIC. Et encore une fois nous avons été ravis de vous retrouver aussi nombreux à répondre à notre invitation.



Nous tenons à remercier chaleureusement tous les exposants et les visiteurs, les artistes et surtout le public qui nous a rendu visite nombreux !

Guillaume Prince, président

VIE ASSOCIATIVE

Association de tennis ayguemortais (ASTA)

Galaxie Orange 25 mars 2023



Louis (finaliste du club) avec JB, notre entraîneur

Bravo à nos 6 participants : Martin (Le Bouscat), Baptiste (Gradignan), Victoire (Le Bouscat), Baudoin (La Brède) et nos deux locaux Louis et Capucine.

Nous avons eu droit à de très jolis matchs, avec de beaux échanges, des sourires et une bonne ambiance. Félicitations à Martin pour sa victoire et à Louis, notre Ayguemortais, finaliste.

Tournoi Senior + du 30 mars au 16 avril 2023



Emilie, Loic et Cyril

Clap de fin de notre tournoi Seniors+ achevé le 16 avril.

102 participants, un record pour ce tournoi d'avril, dont 22 féminines.

Un grand merci à Loïc Gautier, notre juge arbitre et Cyril Vecchiato pour tout le travail effectué durant près de trois semaines.



Raphaël et Théophile

En route vers la finale...

Notre équipe 17/18 ans 100% ayguemortaise, Théophile Oudeyer et Raphaël Glover, s'est imposée 3-0 face à Bordeaux Bastide.

VICTORIEUX à domicile ! l'équipe ayguemortaise s'offre l'équipe des Coqs rouges de Gradignan et devient ainsi Championne de la 5^e division du championnat de Gironde.

Finaliste du tournoi jeune 15/16 ans de Portets

Théophile Oudeyer s'incline en finale face à Alexis Crepin-Lafont de Saucats dans un bon match.

Émilie Lafont, présidente



Gym des Graves

L'association Gym des Graves propose des cours pour les enfants et les adultes sur les communes d'Ayguemorte-les-Graves, Beautiran et Castres-Gironde. Vous souhaitez vous remettre en forme avant l'été ou préparer votre rentrée sportive, venez faire un essai gratuit, dès maintenant ! Venez découvrir les cours pour adultes (gym d'entretien, gym active, pilates, LIA - Low impact aerobic, marche nordique) et les cours pour enfants à partir de 3 ans (GymKids et DansKids).

En ce début d'année, l'association a organisé un atelier fabrication de couronnes de rois et de reines pour les enfants d'Ayguemorte-les-Graves. Certains parents avaient préparé de bonnes galettes et brioches !



Au mois d'avril, nous avons organisé un vide-grenier sur la commune. Malgré le temps, les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous et nous sommes satisfaits de cette journée. Nous organiserons un nouveau vide-grenier début octobre.

Patricia Pinson, présidente

Informations et contact : 06 28 40 00 47
ou gym.des.graves@gmail.com



Du côté de la Communauté de communes de Montesquieu



Transport à la demande

La Communauté de communes de Montesquieu propose un service de transport à la demande aux personnes domiciliées sur le territoire et qui répondent au moins à l'un des critères suivants :

- personnes à mobilité réduite,
- personnes âgées de plus de 75 ans ou en perte d'autonomie,
- personnes en insertion professionnelle,
- personnes en situation de précarité,
- personnes sans autonomie de déplacement.

Le principe

Un minibus vient chercher les personnes à leur domicile et leur permet de rejoindre les services de proximité locaux, les gares TER du territoire, la station Pyrénées du tram C ainsi que les arrêts de car du réseau de transports de Nouvelle-Aquitaine, à un tarif modique.

Les déplacements sont réalisés pour des trajets courts et occasionnels sur l'ensemble des 13 communes du territoire, quelle que soit la destination (un rendez-vous chez le médecin, des courses au supermarché...) ou hors du territoire, vers des destinations pré-définies quand elles n'existent pas sur le territoire (un rendez-vous avec des médecins spécialistes, le Pôle territorial de solidarité, la MDS...) après accord de la Communauté de communes.

Service disponible du lundi au vendredi de 8h à 19h.

Pour en bénéficier, vous devez en faire la demande à :

• Communauté de communes de Montesquieu
1, allée Jean Rostand - 33651 Martillac
Tél. 05 57 96 96 70.

• Ou directement en ligne à partir du formulaire d'inscription :
www.cc-montesquieu.fr/vivre/deplacements/transport-a-la-demande

Prix littéraire

Un été pas comme les autres



du 15 juin
au 15 septembre
2023

A travers le réseau des bibliothèques « En voiture Simone », la Communauté de communes de Montesquieu « souhaite promouvoir et développer l'activité culturelle ainsi qu'encourager à la découverte et à la création ».

C'est dans ce cadre qu'elle lance la 3^e édition de son prix littéraire qui se déroule du 12 juin au 15 septembre minuit, sur le thème cette année : « Un été pas comme les autres ».

La participation est gratuite et ouverte à toute personne habitant en Gironde, à partir de 16 ans (participation des mineurs soumise à autorisation parentale).

Règlement de participation et renseignements sur le site de la Communauté de communes de Montesquieu : <https://www.cc-montesquieu.fr>

Tourisme

Lors de la 3^e édition des Échos du tourisme, le 5 mai dernier, la nouvelle marque de destination « La Gironde du Sud » a été dévoilée.

Cette nouvelle marque est portée par l'Office Sud Bordeaux Tourisme (anciennement Office du tourisme

de Montesquieu) avec les Offices de Cadillac et de Podensac, du Bazadais, de Sauternes Graves Landes girondines.

Vous êtes invités à suivre leurs aventures sur le LinkedIn *La Gironde du Sud*. Retrouvez-les sur Google et Facebook.





Château LUSSEAU



C'est toujours dans le respect des méthodes traditionnelles de culture de la vigne et de la protection de l'écosystème pour en apporter le meilleur à la qualité de ses vins, que le château Lusseau, fidèle à son savoir-faire, franchit un nouveau pas, la **vitiforesterie**.

Rencontre avec la propriétaire, Bérengrère Quellien, qui en quelques mots, nous parle de cette pratique.

Quelles sont les raisons qui t'ont amenée à recourir à ce mode d'exploitation ?

C'est avant tout une aventure familiale en lien étroit avec mon investissement dans une viticulture durable au sein de notre exploitation. C'est au décès de mon père que cela s'est concrétisé. Une grande motivation pour lui rendre hommage, lui qui aimait et respectait tant la nature dans sa globalité.

La vitiforesterie consiste à introduire des arbres dans les parcelles de vigne afin de réduire leur taille. Elle est le prolongement de mon engagement pour l'environnement. Elle permet de rompre avec la monoculture qui n'a plus de sens et de recréer un équilibre en favorisant la biodiversité et la vie des sols. L'intérêt paysager est bien sûr aussi présent dans ce projet.

À Lusseau, nous avons déjà des joualles (allées plus grandes entre les rangs de vigne) qui permettaient, il y a encore 50 ans, de planter d'autres cultures telles que des pommes de terre et des asperges... Ces espaces devenus vides m'ont donné l'opportunité de les occuper par des arbres et de permettre par exemple aux chauves-souris de pouvoir se déplacer plus loin sur les parcelles. Elles peuvent ainsi servir de prédateurs à certains ravageurs de la vigne.

Enfin des haies ont également été plantées à l'extérieur des parcelles.



Y a-t-il des contraintes et si oui quelles sont-elles ?

Les contraintes sont surtout au début de la plantation car il faut arroser les arbres pendant les étés très chauds que nous vivons. La main-d'œuvre est importante au début de l'implantation des arbres et au cours de leur évolution (greffage, taille...) Cela implique une surcharge de travail pour nous mais le jeu en vaut la chandelle !

Quels types d'arbres as-tu choisis ?

Nous avons planté des arbres fruitiers (des pommiers, des poiriers, des cerisiers, des cognassiers...) ainsi que des arbres champêtres (des érables, des ormes, des frênes, des muriers, des alisiers...)



Quelles sont tes attentes à terme ?

Mes attentes sont essentiellement autour de la biodiversité et la vie des sols car cela permet d'améliorer encore la qualité des vins et leur typicité.

La taille des arbres et des haies apportent du fourrage aux chevaux que nous avons, produit du BRF (Bois raméal fragmenté) pour pailler les vignes et améliorer la vie des sols.

Nous espérons également commercialiser les fruits qui seront produits mais cela pas avant 5 ans !

Bérengrère Quellien

